



L'INSÉCURITÉ RÉVÉLÉE : Voix contre la peine de mort

Journée mondiale contre la peine de mort

10 octobre 2024 - 2025

Sécurité et peine de mort

**LA PEINE DE MORT
NE PROTÈGE PERSONNE.
ABOLISSONS LA.**



10 OCTOBRE 2024-2025
JOURNÉE MONDIALE
CONTRE LA PEINE DE MORT

www.worldcoalition.org/fr



SOMMAIRE

VOIX DES FAMILLES DES VICTIMES **2**

Khedija Arfaou (Tunisie)

Essen Lee (Taïwan)

Safieh (Iran)

VOIX DES RESPONSABLES DE L'APPLICATION DE LA LOI **3**

George Kain (États-Unis)

Anonymes - gardiens de prison (Iran)

VOIX DES PERSONNES CONDAMNÉS À MORT **5**

Sifa Wembo (Republique démocratique du Congo)

Mohamud Ali (Somalie)

Muhammad Attia Hussein (Irak)

VOIX DES FAMILLES DE PERSONNES CONDAMNÉES À MORT **8**

Anonymous (Republique démocratique du Congo)

Gary Hawkins (États-Unis)

Tina Pafero (États-Unis)

VOIX MILITANTES ET POLITIQUES **9**

Jalil Rahimi (Iran)

Josué Wallay Akuzwe (Republique démocratique du Congo)

Ce document a été élaboré par le Secrétariat de la Coalition mondiale contre la peine de mort avec l'aide substantielle d'organisations membres, notamment le Centre Abdorrahman Boroumand pour les droits de l'homme en Iran (ABC), la Coalition des défenseurs somaliens des droits de l'homme (CSHRD), le Centre d'observation des droits de l'homme et d'assistance sociale (CODHAS), la Coalition nationale tunisienne contre la peine de mort (CTCPM), la RADHH, Centre d'Observation des Droits de l'Homme et d'Assistance Sociale (CODHAS), Coalition nationale tunisienne contre la peine de mort (CTCPM), RADHOMA, Sant'Egidio, Sunny Jacobs Foundation, et Taiwan Alliance to End the Death Penalty (TAEDP). Tous les efforts ont été faits pour conserver les témoignages dans la forme originale dans laquelle ils ont été reçus, avec des modifications apportées soit pour des raisons de clarté, de sécurité ou de longueur. Si un témoignage a été édité, cela sera indiqué.

Nous remercions tous ceux qui ont accepté de partager leurs témoignages et leurs histoires.

Content warning: mention de torture, violences sexuelles, viol sur enfant, suicide et meurtre.
Le lecteur est invité à faire preuve de discernement.

VOIX DES FAMILLES DES VICTIMES

Khedija Arfaou (Tunisie)

Universitaire, militante féministe et abolitionniste et membre fondatrice du CTCPM, qui a partagé son histoire.



Lorsque j'ai appris que mon fils, c'était mon cadet, Dali et sa femme, avaient été assassinés avec 37 autres personnes, à Istanbul, le premier janvier 2017, je ne sais pas comment... je n'ai même pas pleuré ! J'étais tellement abasourdie. Plusieurs personnes disaient : « Ah, si je l'attrape, je le tuerais ! » Non, mon souci ce n'était pas de tuer celui qui avait tué, parce que tuer, personne n'a le droit de tuer. Dieu seul au droit, Dieu seul donne la vie et la mort. C'est ma conception. Est-ce que tuer ces criminels va ramener les morts à la vie ? Non. Moi je peux le dire, je suis contre la peine de mort. Je ne vais pas être, comme, j'ai vu un cas, où le papa de l'enfant qui a été tué, est allé embrasser l'assassin de son fils, je n'irai pas jusqu'à là. Je ne pourrai jamais pardonner celui qui a tué mes enfants, je ne pourrai pas lui pardonner. Mais je ne veux pas le faire exécuter. Il y a la prison à vie... Un pays comme les Etats Unis, où la peine de mort n'existe pas dans tous les Etats, mais dans la majorité qu'ils ont... il ne faut pas que nous suivions l'exemple des Etats-Unis. **J'étais et je reste, fondamentalement, consciemment contre la peine de mort.**

“

Parce que ma grand-mère est morte lors d'un cambriolage, souffrant d'un traumatisme crânien et d'une hémorragie intracrânienne, et qu'elle nous a finalement quittés en raison d'une mort cérébrale. À l'époque, et encore aujourd'hui, j'ai eu envie de me venger. Ce désir de vengeance découle de la profonde blessure que j'ai subie, ce qui est l'expression d'une victime. Je ne sais pas si j'ai surmonté cette douleur, car je verse encore des larmes lorsque j'évoque ce sujet.

Ma colère m'a poussé à faire des études de droit, dans l'espoir d'approfondir le droit pénal. À l'époque, je pensais que punir les malfaiteurs signifiait étudier le droit pénal. Cependant, après être entré à l'université et avoir étudié le droit pénal, j'ai réalisé que la plupart des professionnels du droit sont prudents lorsqu'il s'agit des accusés. En étudiant le droit, j'ai progressivement compris les raisons et le contexte des crimes. Si nous examinons les expériences de vie de chaque accusé, il se peut qu'ils aient été victimes dans une certaine mesure ou dans d'autres événements. Les causes des crimes, qu'ils soient proches ou lointains, sont souvent liées aux expériences réprimées, frustrées, non acceptées, marginalisées, discriminées ou victimisées des auteurs.

Grâce à ce processus d'apprentissage, j'ai transformé ma haine envers les "criminels" en soupis pour la vie passée des "accusés", et je suis capable de prendre les "causes du crime" plus au sérieux. **La peine de mort occulterait la recherche des causes du crime, en nous faisant croire à tort que les victimes ont été soutenues.**

Puisque nous ne croyons pas que les individus puissent tuer, pourquoi l'État a-t-il soudain le pouvoir de tuer lorsque les citoyens lui transmettent le pouvoir ? En fait, nous avons trop élevé et sanctifié le statut de l'État. Le pouvoir de l'État vient en fait du peuple, et nous n'avons pas le droit de tuer pour le déléguer à l'État, donc l'État n'a pas le droit de tuer.

Essen Lee (Taïwan)

Avocat et famille d'une victime. Son histoire a été partagée par le TAEDP.



Safieh (Iran)

Mère de Setayesh Ghoreishi, petite fille afghane de six ans qui a été violée et assassinée en 2016. Amirhossein Pourjafar, qui avait 16 ans au moment des faits, a été condamné à mort en 2018. Son histoire a été partagée par ABC.

Après l'exécution d'Amirhossein, nous n'avons plus entendu parler de personne. Nous pensions que l'exécution d'Amirhossein nous permettrait de tourner la page, mais le jour où il a été mis à mort, c'était comme le jour où nous avons appris que Setayesh avait été tuée comme elle l'avait été et qu'elle n'était plus avec nous. Les choses étaient si graves, et cela ne nous a pas apporté le moindre apaisement. **Peut-être que si nous pouvions revenir en arrière, sachant que l'exécution d'Amirhossein n'arrangerait rien, nous l'aurions gracié et il n'aurait pas été mis à mort.** [...] Nous ne pouvons pas dire aux gens dans des situations comme la nôtre ce qu'ils doivent faire, mais l'exécution d'Amirhossein n'a pas amélioré les choses pour nous et n'a rien changé. Tout ce qui s'est passé, c'est que le sang d'Amirhossein a été versé.

VOIX DES RESPONSABLES DE L'APPLICATION DE LA LOI

Je suis heureux d'apprendre que le thème de la Journée mondiale contre la peine de mort de cette année est "La peine de mort ne protège personne". Cette réalité est peut-être la principale raison pour laquelle j'ai commencé à étudier l'application de la peine de mort et j'ai appris que la peine de mort n'offre aucune protection contre les comportements violents. Bien que les comportements violents doivent être contrôlés, la peine de mort n'est pas la solution. En tant qu'officier de police depuis près de 40 ans, ayant prêté serment pour protéger les victimes de crimes violents, j'ai un jour pensé que la peine de mort était une punition juste et qu'elle aiderait les membres de la famille des victimes de meurtres et protégerait les futures victimes potentielles des conséquences horribles de la perte d'un être cher. Je pensais également qu'elle apporterait la paix aux victimes de meurtres. J'avais tort !

En continuant à chercher des réponses, j'ai appris de nombreuses vérités très importantes sur la peine de mort. Permettez-moi de vous faire part de deux de ces réalités :

1. La peine de mort fait plus de victimes qu'elle n'en aide. En effet, toutes les personnes impliquées dans le processus de la peine de mort sont traumatisées. Cela inclut les personnes que j'ai juré de protéger : les membres de la famille des personnes assassinées, qui subissent une douleur atroce alors qu'ils sont traînés dans le processus de la peine de mort, et à qui l'on promet qu'ils se "sentiront mieux" et qu'ils connaîtront la "fin" après l'exécution de la personne responsable de la mort de leur proche. Ce n'est pas le cas. En fait, de nombreux membres survivants de la famille travaillent aujourd'hui à l'abolition de la peine de mort parce qu'ils ont subi un préjudice considérable au cours de la procédure. La peine de mort a ajouté de la douleur à leur vie et les a empêchés de surmonter leur perte.

2. La peine de mort n'empêche pas les meurtres futurs et n'a pas d'effet dissuasif. Aux États-Unis, les États qui appliquent la peine de mort ont des taux de meurtres plus élevés que les États qui ne l'appliquent pas. En outre, les meurtres de policiers sont plus nombreux dans les États où la peine de mort est en vigueur que dans ceux où elle ne l'est pas.



George Kain (États-Unis)

Ancien commissaire de police du Connecticut, il a travaillé dans les forces de l'ordre pendant plus de 40 ans. Son histoire a été partagée par Communità di Sant'Egidio.

J'ai toujours pensé que la peine de mort contribuerait à ma sécurité, parce qu'un meurtrier potentiel réfléchirait à deux fois avant de tuer un policier dans un État où la peine de mort est en vigueur. Là encore, ce n'est pas le cas. Par conséquent, nous devons reconsidérer le fait que la peine de mort protège les gens contre la possibilité d'être victimes d'un crime violent. **Les faits montrent que la peine de mort crée plus de victimes et n'empêche pas les meurtres à l'avenir.**

Anonymes - gardiens de prison (Iran)

Les histoires suivantes ont été partagées par ABC. Toutes les parenthèses indiquant des changements dans le texte ont été faites par ABC lors de la soumission.

[les prisonniers du couloir de la mort] étaient très tristes et pleuraient... Dans le cas d'une mort naturelle, la personne ne sait pas quand elle va mourir, mais dans le cas des exécutions, l'anticipation de la mort est très difficile. [Comme dans le cas de X]. Il savait qu'il serait exécuté dans quelques heures et était en très mauvais état. Ils ne l'ont pas laissé voir sa femme et son enfant. [...] J'ai obtenu son numéro et j'ai informé sa famille. À la fin de la nuit, ils l'ont sorti [de la clinique] et l'ont exécuté dans la salle des visites... Cette nuit-là, je n'ai pas pu dormir. Non seulement cette nuit-là, mais pendant des semaines et des mois, j'ai fait ce cauchemar : sous mes yeux, ils ont pris le détenu et l'ont exécuté... Le stress du travail en prison a fait que je n'ai pas dormi la nuit et que j'ai fait une dépression... **[Ils] peuvent remplacer les exécutions par de meilleures peines, mais [ils] n'ont pas le droit de décider pour quelqu'un d'autre et de le couper de la vie.**

Gardien de prison qui a servi dans deux prisons en Iran en tant que superviseur pendant neuf ans au total. Il a parlé avec ABC le 7 janvier 2021.

[Un garçon de 14 ans qui avait accidentellement causé la mort de sa petite amie] a été détenu à la prison X jusqu'à ce qu'il atteigne l'âge de 17 ans, puis il a été envoyé à la prison X et y est resté pendant près d'un an. Lorsqu'il a atteint l'âge de 18 ans, une grue est venue dans la zone de la prison, le procureur, le juge et la famille de la victime étaient présents, ainsi que les collègues et la famille du garçon. Mes collègues ont vivement encouragé la famille de la victime à lui pardonner. Mais ils ne l'ont pas fait. La mère n'a pas pardonné et a mis la corde autour du cou du garçon. Et la grue [utilisée comme échafaudage pour une potence improvisée] l'a remonté après avoir appuyé sur un bouton... Ce n'est pas du tout agréable de voir quelqu'un mourir là-haut. Je n'ai vu que la famille du tueur et mes collègues qui suppliaient en vain la famille de la victime. Mon service était terminé et je suis parti avec ma voiture. C'était très triste. Plus tard, lorsque je suis arrivé à la prison de X, quelqu'un était exécuté chaque jour. Lorsque nous avons vérifié les statistiques, nous avons vu que tel ou tel prisonnier n'était pas là, et ils ont dit qu'il avait été exécuté. C'était très triste, et ces actes vous brûlent peu à peu l'esprit ; voir ces scènes détruit une personne. Un gardien de prison devient ami avec un prisonnier, quel que soit le crime qu'il a commis, qu'il le veuille ou non, une relation émotionnelle se développe entre eux. Je n'ai aucun problème avec les forces de l'ordre. Mais lorsque vous assistez à une exécution, vous êtes bouleversé... Elles ont détruit l'humanité de nombreux collègues. Ils étaient auparavant des personnes saines et instruites, avec de grands rêves, mais ils sont entrés dans cette organisation carcérale et ont été transformés en créatures étranges. Ils ont vu des exécutions, des tortures, des flagellations et des amputations. Ils sont habitués à ces conditions, et plus rien ne compte pour eux, ils veulent seulement pendre la personne, prendre son salaire et partir. **Le système judiciaire a divisé les gens en deux catégories : un groupe dépourvu de sentiments et de conscience et un autre groupe souffrant de tensions et de stress [durables].**

Gardien de prison qui a servi pendant environ 11 ans dans trois prisons différentes en Iran. Il a parlé avec ABC le 13 décembre 2020.

J'ai assisté à des scènes très désagréables au cours de ces années. Les personnes condamnées à être exécutées [...] ne lâchaient pas leurs enfants à la fin des visites. Par exemple, ils pleuraient, leurs enfants ne les quittaient pas... J'ai vu tous les problèmes des détenus et de leurs familles et je n'ai rien pu faire pour eux, c'était très douloureux pour moi... Dans un ou deux cas, j'ai dû descendre le cadavre moi-même parce que personne n'était resté pour aider [...] avec toute cette tristesse et cette douleur. Parce que le [détenu] à qui j'ai parlé il y a trois jours est en train d'être exécuté sous mes yeux ou je le mets moi-même dans le sac mortuaire pour qu'il parte et ne revienne jamais. C'était une scène très horrible. **Ces exécutions ont vraiment affecté ma vie, mon psychisme et mes nerfs, et elles ont tout affecté.** Souvent, quand je rentrais à la maison, je ne pouvais pas manger [...] J'ai toujours été quelqu'un qui, parmi mes amis, mes connaissances et ma famille, était identifié à 100 % comme une personne heureuse. J'ai perdu le moral. Je veux dire que lorsque je rentrais à la maison, j'étais souvent dans mes pensées... parfois, je ne sortais même pas de chez moi. Pendant deux ou trois mois, selon ma famille, je parlais dans mon sommeil, ou je criais dans mon sommeil, et j'étais triste.

Gardien de prison employé pendant plusieurs années dans une prison en Iran, où il supervisait les visites et accompagnait les détenus dans les centres judiciaires ou de santé. Il a parlé avec ABC le 22 novembre 2018.

VOIX DES PERSONNES CONDAMNÉS À MORT

Je suis mère de deux enfants, il y a cela deux années que j'ai été condamnée à mort dans un procès où je n'avais pas la possibilité de me défendre, je n'avais pas d'avocats. J'ai été accusée d'association de malfaiteurs, vol à main armé, on avait dit que je fais partie des 40 voleurs, un groupe des bandits qui est accusé d'être responsable de l'insécurité dans la ville de Goma. Je suis originaire de Kisangani, je n'ai pas de famille ici à Goma, après ma condamnation, je n'avais pas épuisé les voies de recours faute de moyens, mon mari fournissait des efforts pour tenter d'obtenir ma libération. Quand j'ai fait 10 mois en prison, tout est devenu différent mon mari est devenu distant, il a commencé à limiter ses visites, quand je l'appelais au téléphone il disait parfois qu'il était occupé par son travail, il pouvait passer le lendemain jusqu'à ce qu'il ne réponde à plus mes appels et il a arrêté complètement de me rendre visite, ensuite mon téléphone avait été confisqué par les services de la prison, je ne pouvais plus avoir de quoi payer les frais d'utilisation de téléphone en prison.

Un jour par surprise, une de mes voisines était passé rendre visite à un prisonnier, elle était étonnée de me voir vivante car mon mari les avaient dit que j'étais déjà morte et on m'avait enterrée sans le tenir informé. Elle m'avait dit qu'il s'est déjà marié à une autre femme et que cette femme maltraite mes enfants et que parfois ils sont chassés de la maison.

Quand j'imagine que j'ai été condamnée à la peine de mort, mes deux filles qui ont 15 ans et 12 ans n'ont plus la paix, peut-être qu'elles se sont déjà faites violées ou elles sont devenues prostituées comme elles n'ont plus où vivre, ma belle-famille ne peut pas prendre soin d'elles, ils sont tous des irresponsables. **Voilà ce qui me rend malheureuse et qui précipitera ma mort ici en prison.** Je suis doublement condamnée à mourir dans la douleur.

**Sifa Wembo
(République
démocratique
du Congo)**

Son histoire a été
partagée par CODHAS

“

Après avoir passé quatre ans dans une cellule d'isolement souterraine secrète connue sous le nom de (Godka Jilicow) ; un nom associé à la brutalité et à l[NH1] a torture, où même des expériences médicales sont effectuées sur des détenus comme Pöschwies à Zurich, j'ai perdu tout espoir et me suis soumis à leurs plans en faisant tout ce qu'ils voulaient que je fasse [...], sous la contrainte et la douleur de la torture, j'ai accepté ce qu'ils m'ont dicté. Quelque temps après les faux aveux, j'ai été transféré à la prison principale de Mogadiscio, connue sous le nom de (GaalShire). Lors de mon premier procès, le 19/09/2015, j'ai dit la vérité au juge et un témoin oculaire s'est porté volontaire pour dire la vérité, malgré les risques qu'il pouvait encourir, **j'ai pu convaincre le juge de me libérer et d'impliquer des officiers obéissants aux forces de sécurité et que j'avais été contraint de le faire sous la torture mentale et physique.**

Mohamud Ali (Somalie)

Homme d'affaires au marché de Bakara, il a été accusé de terrorisme et de liens avec Al-Shabab. Son histoire a été partagée par CSHRD.



”

“

Je suis le condamné, Muhammad Attia Hussein, l'un des quatre jeunes d'Al-Aziziyah qui ont été injustement condamnés à mort en relation avec mon accusation du meurtre de l'officier de police le martyr, Ali Abdul Hassan Shayesh, que Dieu lui fasse miséricorde et voici mon histoire....

Un mandat d'arrêt a été émis contre moi en juillet 2021, avec 64 personnes, après la participation aux manifestations éclatées à la suite de la dégradation des services, notamment l'électricité.

Je me suis rendu le 25 juillet et je pensais que je serais traité comme un être humain, mais depuis que je suis entré pour la première fois dans leurs cellules sombres, les yeux fermés, j'ai été confronté à plusieurs types de torture physique et psychologique. **Je n'ai rien compris à l'enquête, j'ai seulement avoué par force de ce que je n'avais pas fait.**

La torture a continué pendant 3 jours, j'ai subi des pires tortures, on m'a enlevé les ongles, des tortures sont faites avec des décharges électriques très fortes, plus fort que l'électricité que je demandais à améliorer. Ils m'ont électrocuté dans des endroits sensibles, les nerfs étaient beaucoup touchés y compris le pénis, les oreilles et le cou, torture avec de l'eau et aussi avec une méthode dit daechienne qui était la pire, ils ont utilisé tous leurs méthodes brutales, à tel point que je tombais au sol inconscient, et comme d'habitude, ils me réveillaient de mon inconscience en versant de l'eau et des décharges électriques d'une manière pleine de haine, j'étais à terre, ma tête écrasée couverte de sang.

Jusqu'à ce jour je ne sais pas à quoi j'ai avoué. Si j'avais su, je leur aurais dit tous ce qu'ils voulaient entendre pour me débarrasser de cet enfer. Lorsqu'un enquêteur lit les accusations qui m'ont été attribués, il me menaçait « Si tu n'avoues pas et tu ne signes pas, j'appellerai cinq hommes pour t'harceler ».



Muhammad Attia Hussein (Irak)

Son histoire, racontée par son frère, a été partagée par Abolition Death Penalty of Iraq.

Après tout cet enfer et cette torture de sept heures de l'après-midi jusqu'à quatre heures du matin, j'ai fini par accepter et signer sur un morceau de papier que je ne connais pas son contenu et soumis mon affaire à Dieu.

J'ai été emmené chez le juge le matin et je portais des vêtements d'hiver en juillet, un masque pour cacher les blessures à la bouche et au nez, des chaussettes pour cacher mes orteils qui avaient les ongles arrachés.

Ils m'ont menacé que si je changerai mes déclarations, ils me tortureront encore plus si je me plains auprès du juge.

J'ai fait ce qui m'était demandé pour me sauver de la torture et malgré cela, j'ai été soumis à la même torture le deuxième, troisième et quatrième jour et sans avocat.

Ma famille était interdite de désigner un avocat, je suis donc resté 4 mois. Malgré la fin de l'enquête à mon encontre, ces quatre Les mois se sont écoulés comme quatre siècles pendant lesquels je n'ai pas vu la lumière du soleil, la torture, les abus et l'indignité auxquels j'ai été exposé quotidiennement ont dégradé mon humanité.

Chaque fois que les équipes des droits de l'homme nous rendaient visite, la même mascarade se répète, les officiers devenaient comme des anges avec nous, et lorsque les équipes des droits de l'homme partent, on retournait au même traitement dur de la part de ces mêmes anges.

Après des jours d'arrestations aléatoires, la ville s'est à nouveau soulevée à cause des intimidations qui avaient eu lieu et l'affaire a donc été close. L'officier enquêteur a dit que l'affaire avait été close avec moi et trois jeunes hommes. Les charges retenues contre nous étaient les suivantes : (Hussein Saddam Hashem) Malik Al-Rummanah (Abbas Ali Aziz) Le porteur de la grenade (Muhammad Attia Hussein), le conquérant de la grenade (Kazem Hadi Kazem), le lanceur de la grenade.

Est-il raisonnable que cela soit vrai alors que nous ne nous connaissons pas et n'avons aucune relation antérieure et nous sommes même pas amis sur Facebook Alors, comment sommes-nous devenus dans cet arrangement après 45 jours de décès ?

J'ai été confronté à ma famille (les signes de torture étaient visibles sur moi) qui a déposé une plainte auprès du comité des droits de l'homme qui nous ont rendu visite, mais on pouvait pas déposer de plainte en raison de la menace des agents de contrôle de la criminalité.

Après quatre mois, plus précisément le 2 novembre 2021, nous avons été transférés au poste de de Wasit. Ma famille et les familles des autres accusés ont également déposé une plainte auprès des droits humains. Nous avons tous des témoins qui prouvent notre innocence quant aux accusations portées contre nous.

Les images des caméras de la centrale électrique sur les lieux de l'accident constituent la meilleure preuve de notre innocence, mais elles ont disparu car elles condamnent les forces de sécurité pour l'usage excessif de la force et les tirs à balles réelles et des bombes sonores et fumigènes, qui ont blessé cinq manifestants.

Moi et ceux qui sont avec moi adressons d'abord notre appel et nos supplications à Dieu Tout-Puissant, car Il est le soutien des opprimés, puis aux parties concernées et à tous ceux qui peuvent nous aider à révéler la vérité. **Nous recherchons seulement la vérité. En demandant au pouvoir judiciaire d'examiner notre cas et de nous rendre justice.**

Toutes les preuves ne sont que des aveux qui nous ont été extorqués par la torture, sans preuves matérielles.

VOIX DES FAMILLES DE PERSONNES CONDAMNÉES À MORT

Anonyme (République démocratique du Congo)

Petite sœur dont le frère a été condamné à mort. Son histoire a été partagée par le CODHAS. Ce témoignage contient une note de suicide.

“ **On était une famille unie et heureuse jusqu’ à ce que la peine de mort vient tout gâcher.** Mon grand frère avait été arrêté lors du couvre-feu ici à Goma, c’était comme une blague, on pensait qu’il allait être libéré comme on savait qu’il n’était pas bandit ni lié à aucun groupe armé. Après un temps on a commencé à entendre qu’il sera condamné dans un procès avec des bandits qui insécurisent la ville de Goma. Certains avocats ont commencé à venir à la maison pour demander de l’argent pour représenter mon frère, mais comme mes parents étaient trop pauvres, ils avaient dit qu’ils devaient vendre notre champ pour trouver quoi donner aux avocats.

Comme la vente a pris plus de temps, nous avons été informés qu’il avait été condamné à mort et qu’il ne quittera plus jamais la prison. Mes parents venaient de vendre le champ, ont donné tout l’argent aux agents de la prison pour tenter d’obtenir la libération, mais c’était trop tard. Ensuite ils sont morts tous deux successivement comme ils n’avaient pas obtenu la libération de leur fils après avoir vendu leur unique champ. Mon frère ayant appris la mort de ses parents, il s’était aussi donné la mort en prison, finalement je suis devenue orpheline de tous aujourd’hui.

Comme on ne savait pas encore sa mort, je m’étais rendue à la prison pour rendre visite à mon grand frère, en arrivant à la prison, à ma grande surprise son ami de cellule m’avait présenté une lettre que mon grand frère avait laissée avant de se suicider. Il avait écrit : « j’ai décidé de me suicider parce que j’ai du mal à supporter tout ça, en réalité suis mort depuis le jour de ma condamnation à mort pour des faits que j’ignore. Pour moi, vivre condamné à mort c’est vivre sans espoir, mes parents qui me soutenaient et en qui j’avais espoir qu’ils pouvaient me sortir dans cette épreuve sont tous morts. En tant que leur fils unique je devais au moins participer à leur enterrement, je sais qu’ils sont morts car ils ont perdu espoir de me revoir. Je regrette que je suis à la base de la mort de ceux qui m’ont donné la vie. Pour toi ma petite, je t’épargne la charge d’avoir toujours à visiter cet endroit tordu et traumatisant, tu vas souffrir le moins possible je t’assure c’est ma seule façon de te protéger à Dieu petite sœur » ”

Gary Hawkins (États-Unis)

Fils de Gary Graham/Shaka Sankofa, âgé de 14 ans. Son histoire a été partagée par la Fondation Sunny Jacobs.

“ Cela fait longtemps que je veux aller voir un match des Chicago Bulls, parce que mes amis y vont avec leur père. Et je me dis que je ne peux pas y aller, parce que je n’ai pas de papa. [...] Quand il est allé en prison, il ne savait ni lire ni écrire, rien de tout cela. **Je veux être intelligent, mais je ne veux pas aller dans le couloir de la mort pour y arriver.** [...] Ils le sortent avec des menottes et le mettent dans une cage, alors à chaque fois que j’y vais, je le vois derrière la vitre, et j’ai honte. [...] Si le mur n’était pas là, je courrais vers mon père et je le serrais fort dans mes bras. [...] Quand je vais à l’école, je veux juste être moi, mais à la place, je suis le fils de Gary Graham. Ils disent que si tu as beaucoup d’ennuis, tu seras aussi dans le couloir de la mort. Vers la fin de l’école, je me battais presque tous les jours, alors j’ai arrêté d’y aller. ”

Tina Pafero (États-Unis)

Fille de 23 ans de Jesse Tafero. Son histoire a été partagée par la Fondation Sunny Jacobs.

J'ai connu mes parents toute ma vie. J'allais toujours en prison pour leur rendre visite. Ils étaient dans des prisons séparées, à des kilomètres et des kilomètres de distance. Je me souviens avoir fait un double, je suis allée voir ma mère et le lendemain nous avons pris le bus, moi et ma grand-mère ; c'était un trajet de 6 ou 7 heures. Je me souviens que j'ai eu une double otite. Il y avait tellement de stress, d'émotions et tout le reste que cela m'a affecté. [...]

J'étais la petite fille à papa, alors quand il est sorti, j'ai immédiatement dû m'accrocher à mon siège pour ne pas courir vers lui. C'était comme une magie. Mon père était incroyablement talentueux, c'était un artiste, un poète, et même en dehors de son apparence, il avait une aura extraordinaire. J'aurais aimé le connaître lorsque j'étais plus âgée, car j'ai maintenant une vingtaine d'années, et j'y pense. [...]

La dernière fois que je l'ai vu, c'était quatre ou cinq jours avant son exécution. J'ai pensé que c'était peut-être notre dernière visite. Et il n'y a pas eu de contact. À un moment donné, il m'a dit : "Mon Dieu, tu es si grande, tu es maquillée, tu es ma petite fille", et je me suis démaquillée. Il m'a dit de ne pas avoir peur, et il m'a dit qu'il n'avait pas peur. Il avait l'air plus mal en point que je ne l'avais jamais vu. Je veux dire, c'était la mort devant moi. Ensuite, ma grand-mère, je ne sais pas ce qu'elle a fait ou comment elle a réussi, mais les gardiens m'ont accordé une visite de contact, juste pour deux minutes. Ils m'ont dit qu'ils allaient devoir me fouiller à nu. Puis je suis retournée à l'intérieur, je l'ai serré dans mes bras et je me suis assise sur ses genoux. Il m'a dit de rester forte, de ne pas avoir peur, et c'est ce que j'ai fait. [...]

Je ne peux plus leur en vouloir, mais quand on en parle, je ressens une certaine colère. Je ne peux rien y faire. Bien sûr, je peux me battre, c'est pourquoi j'ai choisi ce chemin. C'est ce que je peux faire. Mais je ne peux pas ramener mon père. Ils ne peuvent pas ramener mon père. Ils ne peuvent pas effacer ce qu'ils ont fait.

VOIX MILITANTES ET POLITIQUES

La modification de la loi relative à la lutte contre les drogues illicites est une nécessité, mais le problème des drogues ne sera pas résolu simplement en contournant les lois. **Il existe actuellement des recherches qui montrent les causes profondes de la dépendance, et les résultats de ces recherches doivent donc être évalués et mis en œuvre.** Malheureusement, le manque d'infrastructures appropriées pour des activités de loisirs et des sports sains et rafraîchissants, le manque d'éducation appropriée, ainsi que des croyances religieuses et morales faibles et chancelantes sont considérés comme les causes du recours à la drogue dans cette société abandonnée. On ne pourra donc pas réformer une telle société uniquement en la prêchant ou en recourant à l'action de la police.

Jalil Rahimi (Iran)

Représentant à l'Assemblée consultative islamique et membre de la commission judiciaire et juridique du parlement, il préside le comité d'exécution pour les délits liés à la drogue. Son histoire a été partagée par ABC.

“

Je suis Josué wallay Akuzwe activiste du mouvement citoyen Congo notre avenir, j'aimerais témoigner sur les risques que nous courrons en tant qu'acteurs des mouvements citoyens de la RDC sur la question de la peine de mort et sécurité.

En effet, en tant que mouvement citoyen, nous organisons des manifestations publiques pour dénoncer les abus ou l'inaction du pouvoir sur la vie sociale et sur l'insécurité généralisée à l'est de la RDCongo, ceux-ci font à ce que nous soyons confronté à des arrestations arbitraires.

Chose étonnante, une fois arrêté nous ne jouissons pas des droits des personnes arrêtées, parfois après plusieurs discussions et pressions c'est là qu'on peut vous notifier et ouvrir un dossier et là encore dans le procès on se retrouve souvent porter des charges qui peuvent conduire le juge à prononcer la peine capitale, souvent la justice nous qualifie des rebelles, association des malfaiteurs, mouvement insurrectionnel. Pourtant souvent ils sont en difficulté de motiver leurs jugements, maintenir cette peine en RDC est un danger permanent et ne favorise pas un bon climat dans notre activisme dans les mouvements citoyens.

La levée du moratoire sur l'exécution de la peine de mort est inconstitutionnelle et illustre une dérive autoritaire et un recul inquiétant du système de protection nationale des droits humains.

La peine de mort est particulièrement dangereuse dans un pays où la justice est dysfonctionnelle et qualifiée de malade par le président de la République lui-même, le déficit d'indépendance et d'impartialité du système judiciaire est notoire et la justice militaire ne prévoit pas de double degré de juridiction, en violation des garanties procédurales inhérentes à un procès équitable.

Enfin, la peine de mort est un instrument de terreur pour le règlement de comptes à des opposants, des acteurs de la société civile, et des pauvres qui n'ont pas des moyens pour se défendre.

Nous prônons pour l'abolition pure et simple de la peine de mort et une réforme profonde de la justice pour consolider un état des droits protecteur des libertés fondamentales et des droits naturels.

”

**Josué Wallay Akuzwe
(Republique
démocratique du
Congo)**

Son histoire a été partagée
par CODHAS